

Sommaire



Climatologie	P2
Chou	P4
Artichaut	P6
Carotte	P11
Echalote/oignon	P12
Salades	P14
Pomme de terre	P16
Gestion des déchets	P20

Indicateurs de risque

Choux :

Mouche du chou



Artichaut 2 ans et + :

Pucerons noirs



Pucerons verts



Limaces



Mildiou



Carotte :

Mouche de la carotte



Echalote/oignon :

Mouche de l'oignon



Fusariose



Salades :

Botrytis/ Sclerotinia



Limaces



Pomme de terre :

Mildiou



Rhizoctone



Légende :



Prophyllaxie



Biocontrôle



Résistances
variétales



Principaux couverts mellifères implan-
tables en Bretagne :

Au printemps : phacélie, moutarde
blanche, colza fourrager, trèfle incarnat,
vesse de printemps

En été : sarrasin, tournesol, trèfle
blanc, luzerne, vesse velue

A l'automne : moutarde brune, radis
fourragers...

Privilégier les mélanges et éviter de se-
mer des plantes de la même famille que
les cultures suivantes.

Quelques références :

[Choisir ses couverts d'inter-cultures](#)

[Des haies pour favoriser les pollinisateurs](#)

Tableau des stations météo

Pluviométrie (mm)	Février	1-15 mars
Paimpol(22)	104.9 (91.4)	29.3 (61.7)
Pleumeur G (22)	122.0 (91.7)	33.5 (67.2)
Camlez (22)	107.4 (82.1)	21.5 (69.9)
St Jean du Doigt (29)	134.2 (85.9)	29.1 (50.5)
Plouenan(29)	153.2 (90.0)	32.1 (63.3)
Saint Pol (29)	132.5 (100.2)	28.8 (58.7)
Plounevez Lochrist (29)	142.0 (92.3)	37.5 (56.7)
Le Conquet (29)	158.0 (110.1)	26.8 (70.9)
Dinard (35)	99.5 (61.2)	21.6 (47.3)
Auray (56)	166.1 (101.0)	44.4 (70.0)

Températures (°C)	Février	1-15 mars
Paimpol (22)	9.6 (6.97)	9.8 (7.95)
Pleumeur G (22)	9.8 (6.98)	10.1 (8.00)
Camlez (22)	9.6 (7.23)	9.8 (8.13)
St Jean du Doigt (29)	9.6 (7.25)	9.9 (8.19)
Plouenan (29)	9.7 (7.43)	9.9 (7.38)
Saint Pol (29)	10.0 (7.60)	10.2 (8.30)
Plounevez Lochrist (29)	10.1 (7.16)	10.4 (8.31)
Le Conquet (29)	10.4 (7.68)	10.4 (8.29)
Dinard (35)	10.0 (6.64)	10.4 (7.92)
Auray (56)	10.2 (7.6)	9.9 (9.3)

Entre parenthèses : Normales mensuelles saisonnières

La fin de la période hivernale reste extrêmement humide, mais quelques journées plus ensoleillées ont permis la mise en place des cultures les plus urgentes en privilégiant les terres légères.

Des forts orages de grêle ont localement provoqué des dégâts sur les jeunes cultures non bâchées (salades, brocolis).

Les prévisions climatiques s'améliorent pour la semaine à venir et permettront la mise à jour des implantations.

Le site [Données publiques Météo France](#) fournit une analyse détaillée mensuelle régionale.

Dérogation aux dates buttoirs de taille des haies :

- Suite aux importantes précipitations constatées sur la région en janvier et février, certains exploitants n'ont pas été en mesure de procéder à la taille des haies et des arbres avant le 16 mars 2026.
- La période d'interdiction au titre de la BCAE 8 est fixée du **16 mars au 15 août** pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification.
- A titre dérogatoire, tout exploitant agricole peut effectuer des travaux de taille des haies et des arbres jusqu'au 31 mars 2026 inclus dès lors qu'il est dans l'impossibilité de reporter ces opérations après le 15 août 2026.
- Toutefois, au préalable, toute intervention devra être justifiée au moyen d'une demande individuelle sous forme dématérialisée sur le site : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/derogation-periode-haie-bretagne>. En Ile & Vilaine et dans le Morbihan, un justificatif climatique doit en plus être présenté.

Attention : ce report est possible sous réserve du respect de la réglementation environnementale liée aux espèces protégées qui interdit la destruction de leur habitat ou de leur nid.

Les insectes pollinisateurs :

Les insectes pollinisateurs participent à la production agricole (légumes fruits, arboriculture fruitière, porte-graines, grandes cultures à pollinisation entomophile) et assurent l'équilibre botanique des milieux sauvages.

Les bourdons sont employés dans les serres pour la fécondation des tomates et des cucurbitacées.

Les abeilles procurent par ailleurs un revenu aux apiculteurs (1.8 millions de ruches déclarées en 2025).

En dehors de ces deux groupes majeurs, de nombreux autres insectes ont un rôle actif dans la pollinisation : les papillons (de nuit/de jour), les syrphes, les mouches (qui sont également utilisées dans la fécondation des cultures porte-graines).

Leur abondance a fortement décliné depuis 30 ans.



1. Bourdon prélevant du nectar sur une fleur de bourrache
2. Syrphe adulte
3. Abeille mellifère sur fleur d'ail
(Photos CA BZH)

Sensibilité de l'abeille aux produits phytosanitaires :

Les **butineuses** sont directement exposées aux traitements sur les cultures qu'elles explorent : Les produits de traitement (insecticide mais aussi fongicides, co-formulants et produits de dégradation = effet cocktail) provoquent des mortalités aiguës ou chroniques.

Le **couvain** est élevé sur des cires qui accumulent facilement des substances toxiques. Quelques pictogrammes de certains insecticides provoquent la perte de la capacité d'orientation des futures butineuses.

Les **mâles** (faux bourdons) contaminés sont moins aptes à féconder les **reines** qui de ce fait sont à remplacer plus fréquemment.



Couvain d'abeille (Photo vvbvm.free.fr)

L'arrêté abeille amendé SP8 :

L'arrêté « Abeilles » encadre strictement l'utilisation des produits phytosanitaires pour protéger les pollinisateurs pendant les périodes de floraison :

L'interdiction de principe :

Il est **interdit d'appliquer des produits phytosanitaires** (insecticides, acaricides, fongicides, herbicides) sur les cultures pendant la **floraison** et sur les **zones d'exploration** (où les abeilles récoltent le nectar/pollen, comme les couverts d'inter-cultures en fleurs).

La dérogation de nuit (le "Délai de 2 heures") :

Par exception, certains produits peuvent être utilisés s'ils bénéficient d'une mention spécifique sur l'étiquette (SP8). Cependant, ils doivent impérativement être appliqués selon un horaire précis :

- **Le créneau** : les traitements ne sont autorisés que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil** et les **3 heures suivant le coucher du soleil**.
- **L'objectif** : réduire l'exposition directe des abeilles au produit lorsqu'elles sont actives, et laisser le temps au produit de sécher avant le retour des butineuses le lendemain matin.

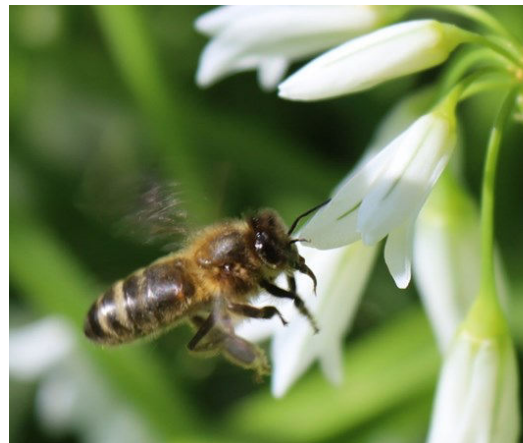
Les exceptions à l'horaire de nuit

Il existe quelques cas particuliers où l'on peut traiter en dehors de ce créneau nocturne :

- **Fongicides/Herbicides** : si le traitement est indispensable et que l'activité des pollinisateurs est nulle (températures très basses, etc.).
- **Organismes nuisibles réglementés** : si une lutte obligatoire est décrétée par l'État.
- **Produits de biocontrôle** : certains produits à faible risque (ex: soufre, micro-organismes) listés par le ministère peuvent être exemptés de la contrainte horaire.

Horaires de traitement autorisées pour les produits avec la mention '**peut être appliqué sur les cultures en floraison et sur les zones de badinage en dehors de la présence d'abeilles**' pour la Bretagne :

Période	Coucher du soleil	Fenêtre de traitement autorisée
1er Avril	20h40	18h40 – 23h40
1er Mai	21h20	19h20 – 00h20
1er Juin	22h	20h00 – 01h00
1er Juillet	22h	20h00 – 01h00
1er Août	21h40	19h40 – 00h40
1er Septembre	20h45	18h40 – 23h40
1er Octobre	19h40	17h40 – 22h40



Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*):

• Observations

Le modèle de prévision des risques SWAT indique le début du vol de mouche sur tous les secteurs dans les jours à venir.

	vol	pontes	larves
Auray(56)	●	○	○
Saint Pol(29)	●	○	○
Camaret(29)	●	○	○
Pleumeur(22)	●	○	○
Dinard(35)	●	○	○

○ Absence ou début
● En cours
● Pic

Simulation SWAT 16/03-2026 pour le 23/03/2026

• Analyse de risque

Les asticots de la mouche du chou dégradent le système racinaire des plants. La gravité des attaques racinaires est plus grande sur plants jeunes. La mouche provoque également des galeries sur les choux racines (navets, radis).

• Gestion du risque



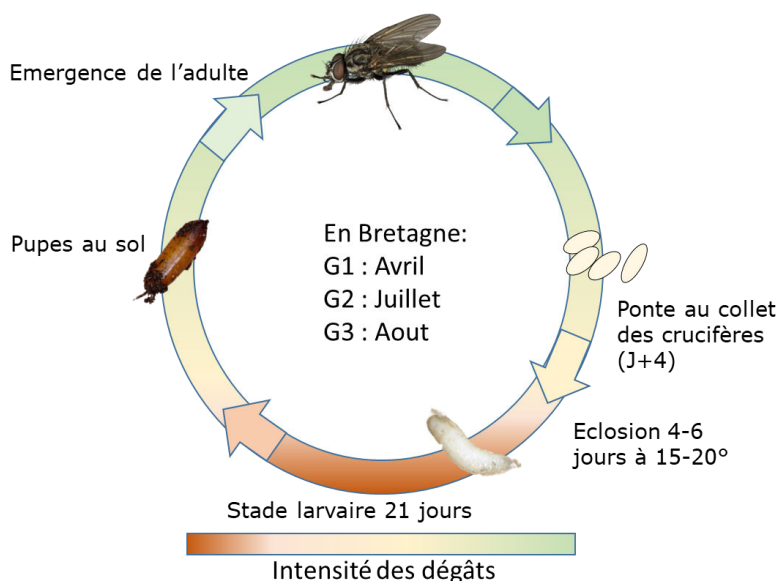
- Pour les choux-fleurs, choux-pommes et brocolis, le plant est généralement protégé et ne nécessite aucune précaution.
- Sur choux racines et les pépinières les filets insectproof sont indispensables ainsi qu'une rotation sur au moins 2 ans pour éviter l'émergence des pupes dans le sol.
- Il est préférable d'implanter la culture dans une période de pontes faibles en suivant les avertissements issus de comptages.



1. Piège 'feutrine' permettant le comptage des pontes de mouche

2. Détection d'une ponte

(Photos CA BZH)



Cycle de la mouche du chou

[Sommaire](#)

Artichaut 2 ans et + :

Pucerons noirs (*Aphis fabae*):

● Observations

Département	Nb parcelles	Observations		
		Fréquence*	Effectifs**	Evolution
22	6	0	0	➡
29	10	0	0	➡

* % de plants concernés par le ravageur

** Nombre moyen de pucerons

Seuils

Pas de seuil de risque sur feuillage.

Absence complète sur capitules

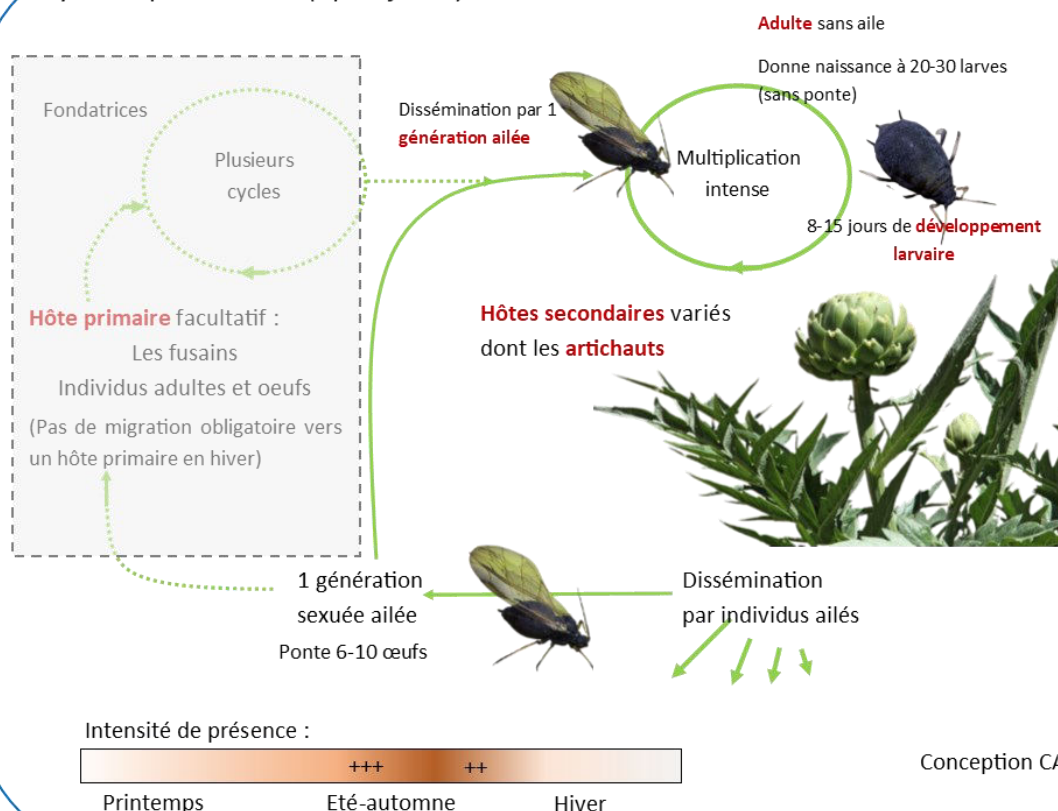
● Analyse de risque

Le ravageur est absent des cultures.

● Gestion du risque

A cette période sans production ni repiquage, la présence de quelques pucerons noirs ne présente aucun risque pour la culture. Une protection ne se justifie pas.

Cycle du puceron noir (*Aphis fabae*)



Artichaut 2 ans et + (suite) :

Les coccinelles, consommatrices de pucerons :

L'efficacité des auxiliaires dépend de leur abondance et de leur répartition.

Les haies arbustives sont les sites privilégiés de nurserie des coccinelles au printemps.
Mais à cette période, seuls les adultes sont mobiles et migrent dans les parcelles.

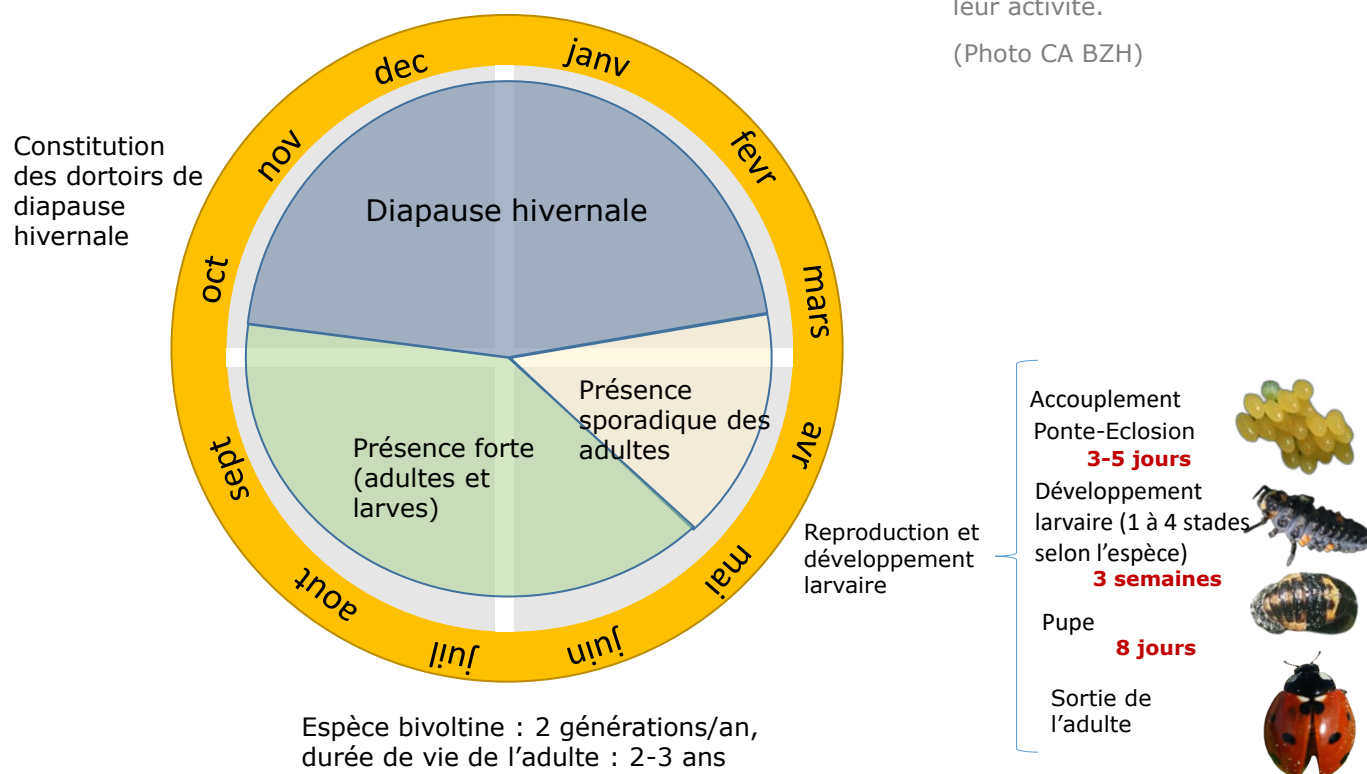
Plus tard dans la saison, la répartition des larves et des adultes est plus homogène et joue son rôle épurateur.



Dès que les températures remontent, les coccinelles reprennent leur activité.

(Photo CA BZH)

Cycle des coccinelles :



Artichaut 2 ans et + (suite):

Limaces (*Deroceras reticulatum*, *Arion sp...*):

● Observations

Département	Nb parcelles	Observations	
		Fréquence*	Evolution
22		20-50%	⇒
29	10	20-75%	⇒

* % de plants concernées par le ravageur

Forte présence de limaces ou d'escargots sur les vieux artichauts.

● Analyse de risque

Les cultures sont précoces cette saison, ce qui expose les capitules déjà en montaison aux mollusques, très actifs en cette période.

Les limaces consomment les capitules encore dans le feuillage et provoquent des symptômes de râpe des épidermes. On constate également des déjections ou la perte de végétation.



Escargots des dunes sur artichaut (Photo CA BZH)

● Gestion du risque



Les binages et le dédrageonnage désorganisent les pontes.

On recherchera des parcelles saines pour les nouvelles implantations.

Artichaut 2 ans et + (suite):

Mildiou (*Bremia lactucae*):

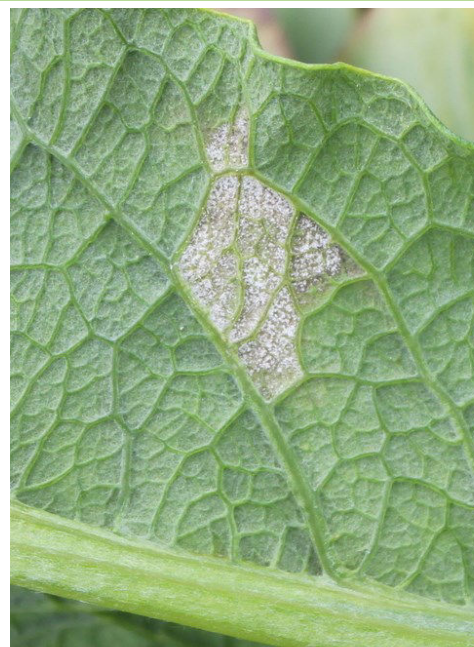
● Observations

Département	Nb parcelles	Observations		
		Fréquence*	% détruit**	Evolution
22	6	50%	<5%	→
29	10	70%	<5%	→

◆ % de parcelles concernées par la maladie

◆ Niveau d'attaque moyen du feuillage

Le mildiou est détecté sur le feuillage des variétés sensibles (Capriccio) mais se développe peu. Camus reste sain.



Tache de Bremia sur feuillage
(Photo CA BZH)

● Analyse de risque

Le Bremia se maintient à bas bruit sur le feuillage des repousses hivernales en raison du caractère pérenne de la culture. Il est en général peu virulent à cette période.

Cependant certaines variétés restent très sensibles à la maladie.

● Gestion du risque



Sur variétés sensibles (Castel, Violet, Cardinal, Capriccio) une application préventive de Phosphonate de potassium peut renforcer les défenses des plantes au mildiou.

Carotte :

Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Observations

Les semis de carottes sont encore peu fréquents et protégés par des bâches thermiques. L'OAD SWAT n'indique pas encore l'émergence de la mouche sauf dans les secteurs sud de la Bretagne.

Seuil

Risque si :

1 mouche/piège/
semaine ou +

	vol	pontes	larves
Auray (56)	●	●	○
Saint Pol(29)	○	○	○
Ploumoguer(29)	○	○	○
Pleumeur(22)	○	○	○
Dinard(35)	○	○	○

○ Absence ou début
● En cours
● Pic



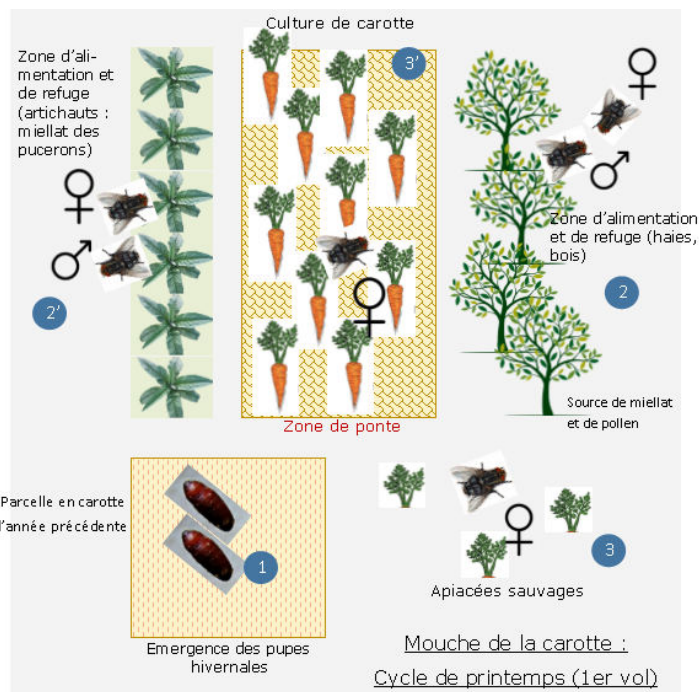
Dégâts de mouche (Photo CA BZH)

(simulation SWAT du 16/03/2026 pour le 23/03/2026)

Analyse de risque

Le premier vol de mouche a généralement peu d'incidence sur les semis précoces qui sont bâchés pour accentuer la précocité et limiter l'érosion éolienne dans les secteurs de sable.

Les mouches émergent et s'abritent dans les arbres de lisière ou les artichauts, et migrent sur les cultures de carotte pour y pondre mais n'y restent pas (graphique ci contre).



Gestion du risque



Veiller à ne pas cultiver 2 années de suite la carotte au même endroit pour éviter les pupes hivernantes de la saison précédente.

Échalotes et oignons :

Mouche de l'oignon (*Delia antiqua*)

● Observations

Le modèle SWAT prédit le 1er vol de mouche dans les jours à venir dans tous les secteurs.

	vol	pontes	larves	
Auray(56)	●	○	○	○ Absence
Saint Pol(29)	●	○	○	● En cours
Camaret(29)	●	○	○	● Pic
Pleumeur(22)	●	○	○	
Dinard(35)	●	○	○	

Simulation SWAT 16/03-2026 pour le 23/03/2026



Dégâts de mouche sur oignon (Photos CA BZH)

● Analyse de risque

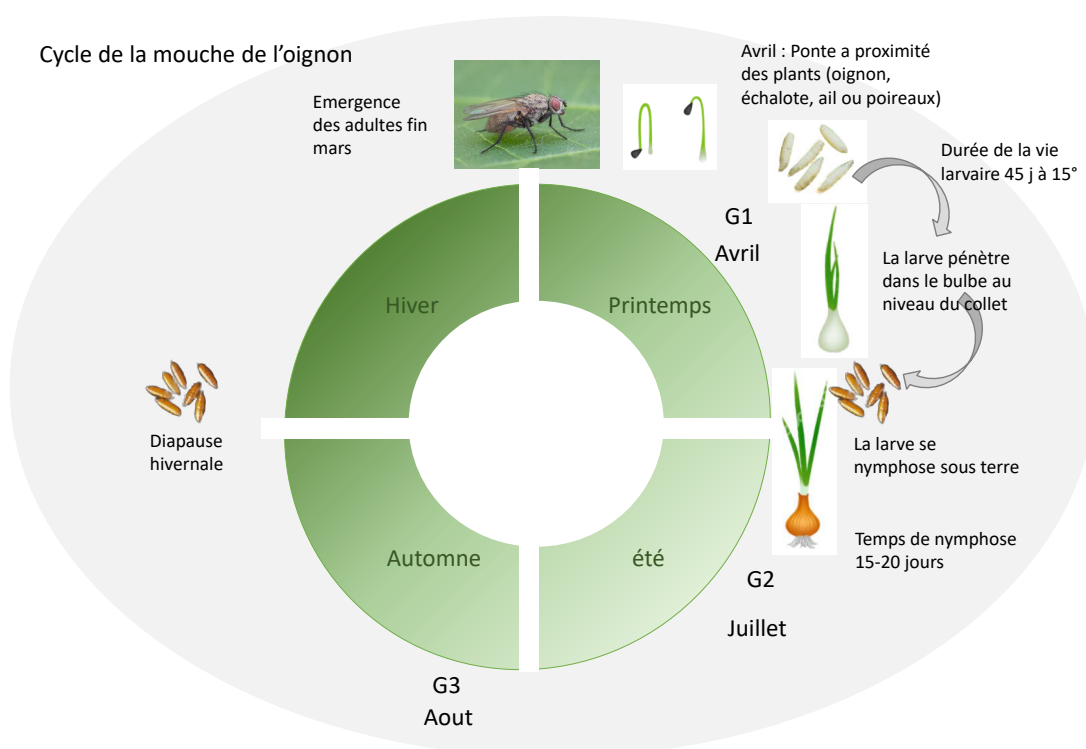
Les attaques de mouche sur alliums ont en général des conséquences limitées dans la région. Le risque sera plus important en élevage du plant ou en stockage avant plantation en période à risque.

● Gestion du risque



La rotation des cultures, effectuée pour d'autres raisons que la mouche, écarte le risque d'éclosion des pupes au sol. Les alliums sauvages des bordures peuvent cependant permettre à l'insecte de faire son cycle.

Cycle de la mouche de l'oignon



Échalotes et oignons (suite):

Fusariose (*Fusarium oxysporum*) :

- Observations

Pas d'observations en culture à ce stade.

- Analyse de risque

La fusariose se maintient dans les bulbes et au sol pendant plusieurs années. la thermothérapie et le traitement des bulbes à l'eau chaude SEULE ne permettent pas de lutter contre la maladie.

- Gestion du risque

Les implantations sont en cours.



Il est indispensable de prendre en compte le risque de fusariose en réalisant un bon choix de parcelle, bien drainante et n'ayant pas eu d'alliums pendant au moins 5 ans, en réalisant un tri des plants idéalement avant plantation, en réalisant une densité de plantation adaptée au calibre, en appliquant enfin une fertilisation modérée.

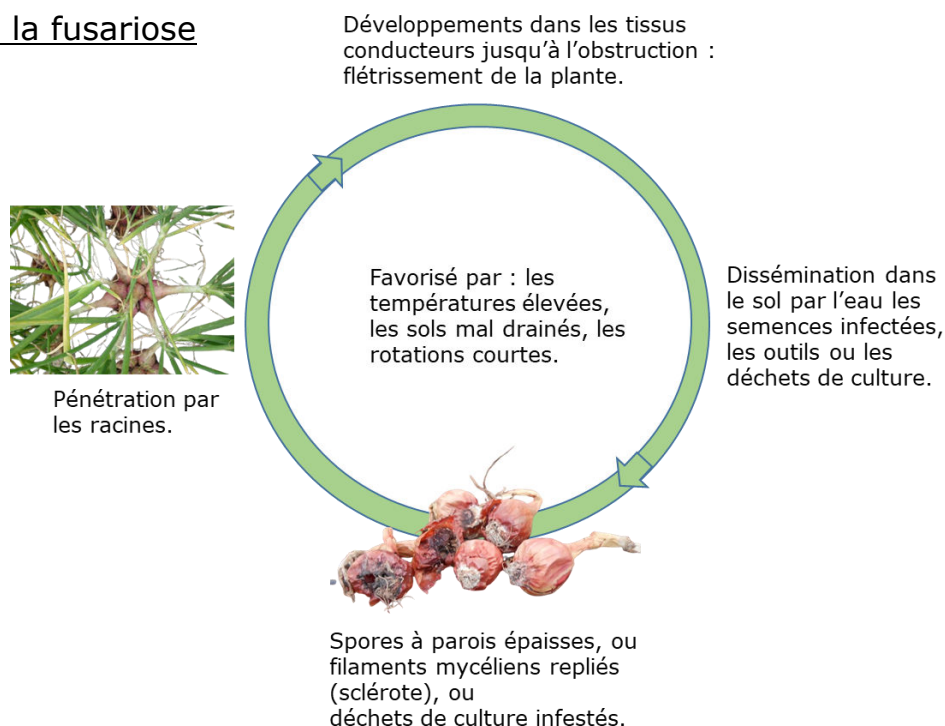


L'ajout de vinaigre de qualité alimentaire à 2% lors du trempage des plants à l'eau chaude (2h à 42 °C) est très efficace pour assainir le plant lorsqu'il est porteur .



Touffe d'échalote fusariée
(Photo CA BZH)

Cycle de la fusariose



Salades

Botrytis & Sclérotinia (*Botrytis cinerea*, *Sclérotinia* sp.):

● Observations

Département	Nb parcelles	Observations	
		Niveau	Evolution
29	7	<5%	➡

Seuil
Toute attaque se traduit par des pertes économiques. 5% de perte sur 1 série est un maximum tolérable.

* % moyen de surface foliaire touchée

Malgré le bâchage, on observe des dégâts de grêle qui favorisent la pénétration du botrytis sur le feuillage lacéré.

● Analyse de risque

Les séries de salades de début de printemps présente de nombreux traits favorisant les attaques de botrytis et de sclérotinia : une faible luminosité accentuée par le bâchage (-15 à -20% de lumière), une humidité constante, du vent et de la grêle qui dégradent le feuillage.



Sclérotines, gros plan
(Photo CA BZH)

● Gestion du risque



Débâcher les séries montrant les premiers symptômes. Supprimer en particulier les bâches thermiques pour ne garder que les bâches insectproof qui à cette époque protègent du vent et de la grêle.



L'apport de champignons antagonistes du sclérotinia est une bonne précaution prophylactique après chaque culture susceptible de favoriser la multiplication des sclérotines.

Cycle (s) du sclérotinia



[Sommaire](#)

Salades (suite)

Limaces (*Deroceras reticulatum*)

● Observations

Département	Nb parcelles	Observations	
		Niveau	Evolution
29	7	0	➡

* % moyen de surface foliaire touchée

Pas d'observation d'infestation en culture. Mais les conditions humides et tempérées favorisent la mobilité des limaces qui peuvent recoloniser rapidement les cultures à partir des bordures et des fossés.

● Analyse de risque

La nature du précédent est un indicateur du niveau de risque : les précédents salades d'automne ou mâche d'hiver sont généralement peu infestés. Les CIPAN céréales sont en général propres, au contraire des couverts mixtes ou des choux. Des précautions supplémentaires doivent être prises sur les bordures ou à proximité de fossés. En cas de doute, la pose de pièges (ci-contre) permet de quantifier le risque.

● Gestion du risque



Vérifier avant culture et au binage la présence des mollusques.

Accentuer les précautions si ...

- La parcelle est de petite dimension.
- La parcelle est bordée de talus, de friches ou (et) de fossés.
- La parcelle est naturellement humide.
- Le sol est riche en matière organique.
- L'historique n'est pas connu.



L'apport de granulés de phosphates ferriques avant culture ou à la plantation limite la présence des adultes.

L'action sur les juvéniles est cependant faible.



Quantification du risque :

Placer 4 pièges aluminium sur la parcelle à implanter en salades (2 en bordure, 2 au centre) pendant une période humide et des températures comprises entre 10 et 15°. Le sol ne doit pas avoir été travaillé. Laisser les pièges 48h. Soulever et compter. Inclure les jeunes limaces dans le comptage.



Nbre de limaces/4 pièges	0	1-4	5 +
Risque			

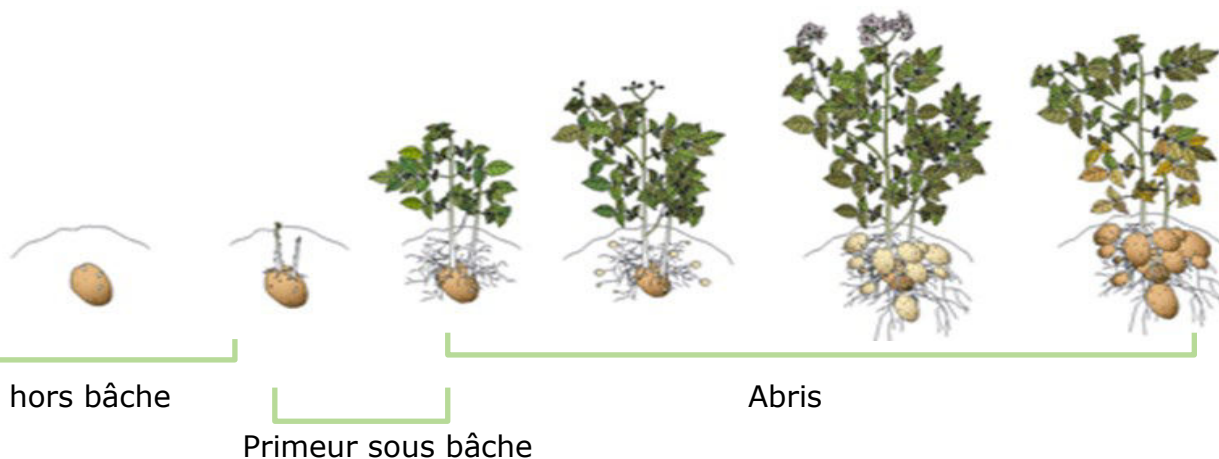
- Si **0** limaces : Pas d'application hélicide.
- Si **1 à 4** : Apport hélicide à la mise en place.
- Si **5 ou +** : Eviter la parcelle au printemps, protéger en périodes humides en été/automne.



Ponte de limace (Photo CA BZH)

Pomme de terre primeur

Stade des cultures :



Mildiou (*Phytophthora infestans*) :

● Observations (sous abris)

Département	Nb parcelles	Observations		
		Fréquence*	Taux de feuillage détruit**	Evolution
29	9	60%	0 à 4	↗

* % de parcelles touchées

** Echelle de dégâts (Moyenne)

0	Pas de symptômes
1	1 tâche repérée
2	Quelques tâches disséminées
3	1 foyer constitué
4	Plusieurs foyers constitués
5	Parcelle détruite

La plupart des abris du Finistère présentent des foyers de mildiou. Quelques taches sont également signalées dans les Côtes d'Armor. Pas de mildiou observé en plein champ.

● Analyse de risque

- Le risque de mildiou sous serres est renforcé par le fait que ces abris hébergent chaque année des pommes de terre (maintien de l'inoculum dans les tubercules non récoltés).
- Même maintenus ouverts, ils génèrent de la chaleur et de la condensation (souvent l'arrosage est réalisé 'en plein' et le feuillage reste longtemps humide).
- La pomme de terre d'abris développe enfin un abondant feuillage favorable aux contaminations.

[Sommaire](#)

Pomme de terre primeur (suite) :

Mildiou (*suite*):

Sensibilité variétale :

Le CTPS édite chaque année une liste variétale incluant la sensibilité des obtentions au mildiou, en attribuant une note de 0 à 9 pour la résistance du feuillage et des tubercules. D'autres caractéristiques comme la sensibilité à la gale commune, aux virus et aux nématodes sont également notées. L'édition 2026 est disponible [ici](#).

Parmi les variétés associant un très bon niveau de résistance du feuillage (note minimum de 7) et des tubercules (note minimum de 6), en conso :

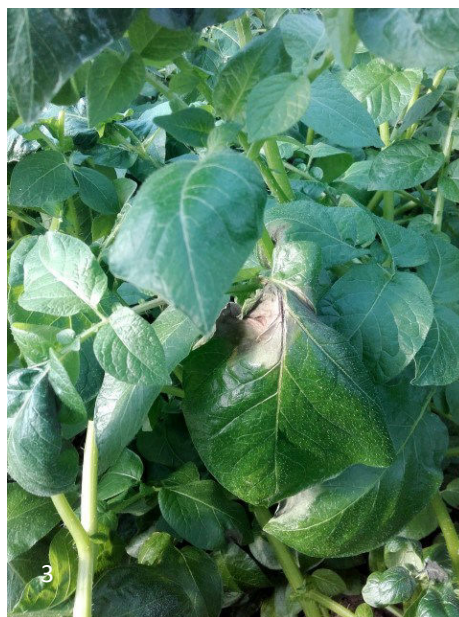
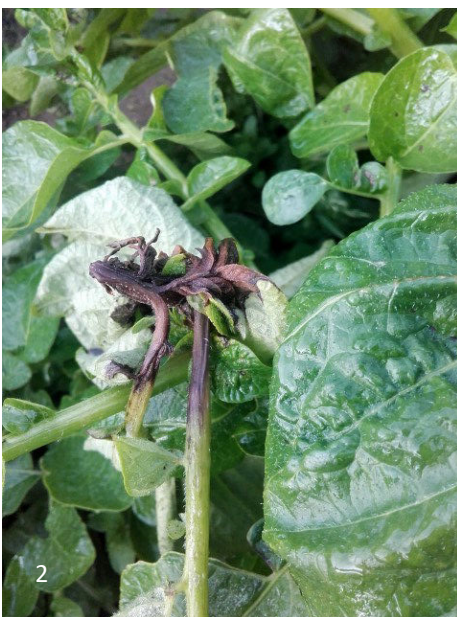
Alix, Apollo, Fenna, GR 1510, Millesime, Sesame...

La fréquence des variétés présentant une bonne résistance du feuillage dans le catalogue des obtentions progresse depuis le début des années 2020.

Le choix variétal reste cependant fortement tributaire de facteurs commerciaux.

Variété	Sensibilité	Sensibilité
Amandine	4	4
Charlotte	6	6
Celtiane	5	2
Jazzy	3	4
Lady christ'l	4	0
Maiwen	7	3
Rubis	4	5
Starlette	4	6
Universa	3	2
Valery	3	3

Notes CTPS de sensibilité au mildiou des variétés souvent rencontrées sur le créneau primeur.



1. Mildiou sporulant en face inférieure de la feuille
 2. Mildiou sur tige.
 3. Mildiou en face supérieure du feuillage
- (Photos CA BZH)

[Sommaire](#)

Pomme de terre primeur (Mildiou, suite) :

- Gestion du risque

Rotation : respecter une rotation minimum de 4 ans entre 2 pommes de terre.

Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.

Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter un excès de végétation.

Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée pour limiter la durée d'humectation du feuillage.

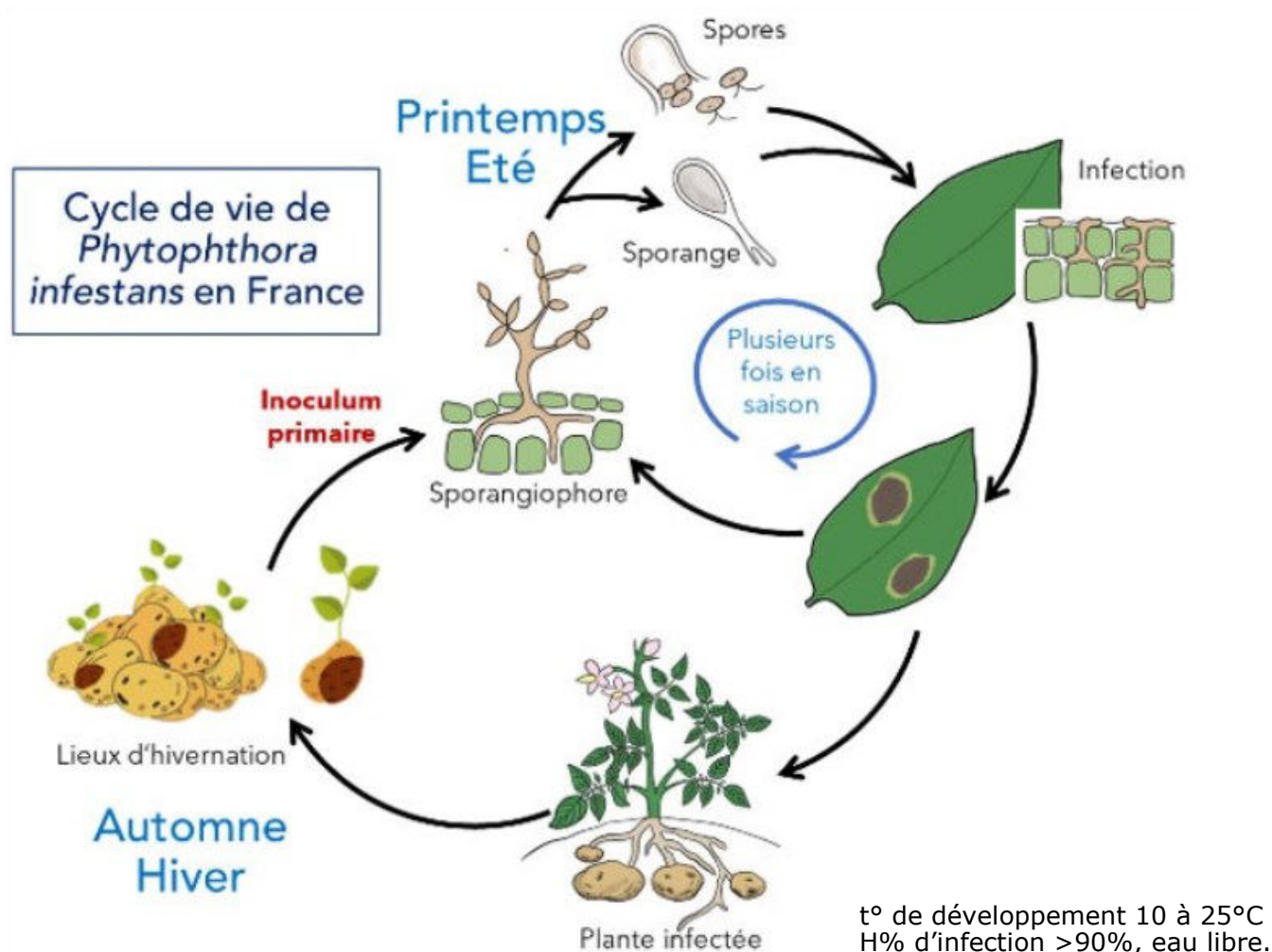
Densité : éviter les densités élevées.

Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie et supprimer les tubercules au champ pour limiter les repousses.

Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Gestion des bâches : retirer les bâches thermiques 3-4 semaines après la levée.

Suivi des cycles : consulter les outils d'aide à la décision et la météo, régulièrement en période à risque.



<https://www.arvalis.fr/infos-techniques>

[Sommaire](#)

Pomme de terre primeur (suite) :

Rhizoctone (*Rhizoctonia solani*)

● Observations

Il n'est pas réalisé d'observations régulières sur cette maladie. Des précautions doivent cependant être prises au moment de l'implantation des primeurs.

● Analyse de risque

Le champignon provoque des défauts de levées en pénétrant les germes, et une dégradation de l'aspect des tubercules en formant des sclérotés sur l'épiderme.

● Gestion du risque

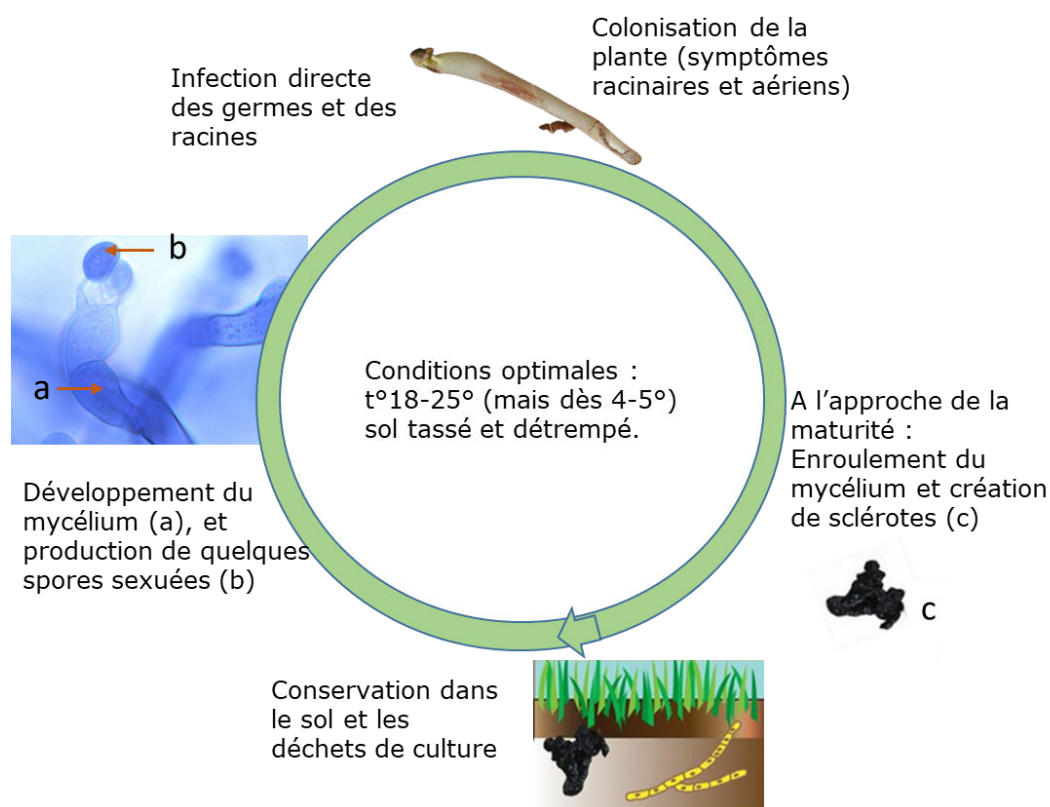


- Utiliser du **plant sain** (sans sclérotés).
- **Rotation** des cultures sur 4 ans.
- Choisir des parcelles bien drainantes et **se réchauffant** rapidement.
- Favoriser une **levée rapide** en prégermant et en plantant superficiellement dans la butte.
- Réduire le délai entre le défanage et la récolte.



1. Attaques racinaires
2. Formation de tubercules aériens
3. Sclérotés sur tubercule

Cycle du rhizoctone sur pomme de terre :



Toutes cultures :

Gestion des déchets de culture :



Issus des écarts de triage en post-récoltes, on trouve des tas de déchets en bordure des parcelles. Ces tas de déchets sont générateurs de maladies dispersées ensuite par la pluie le vent ou les outils de travail.

- Méthanisation :

Dans une optique de valorisation énergétique de la biomasse, l'alimentation des unités de méthanisation avec les déchets préalablement broyés, fournit une matière première au pouvoir méthanogène 'intermédiaire' à 'élevé' (par exemple pour les déchets de pommes de terre : 50-60m³ de CH₄/t de tubercules).

- Compostage :

Le compostage en ferme des déchets végétaux permet de les dégrader. Le tas doit former un andain régulier (4m de largeur à sa base maximum et 2m de hauteur) et sur un site bien ventilé pour une bonne oxygénation. Les déchets sont mélangés avec des produits plus ligneux broyés pour favoriser la montée en température du tas qui doit être retourné au moins une fois (la température doit atteindre ou dépasser 65° pendant au moins 4 semaines).

- Autres méthodes :

La destruction à la chaux vive (10% de chaux en couches alternées).

L'alimentation animale, **si aucun traitement n'a été réalisé au préalable.**



Tas de déchets non géré
(Photo CA BZH)

Prochain BSV le 27/03/2025

[Sommaire](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Les animateurs du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, TSM.

Direction de publication

Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
12 avenue du général Borgnis Desbordes
BP 398 Vannes 56009

Françoise Maheo, animatrice inter filière, Tel : 06 43 18 94 19

Rédigé par :

Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambre régionale d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE, TSM